

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 27 avril 2026

L'an 2026 et le 27 avril à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 21 avril 2026

Date de la convocation : 21 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Délibération N° 27-04-2026 / N°10

Étaient présents les membres en exercice : 95

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Yohann Carvalho, Sébastien Bertout, Arnould Thilliez, Francis Delassus, Maurice Soyez, Harold Tétu, Philippe Verret, Pascal Dionnet, Christophe Ansqin, Michel Petit, Philippe Cojon, Julien Bellengier, Olivier Deneuveille, François Level, Frédéric Jonard, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, David Dubois, Pascal Glavieux, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Christophe Cuisinier, Pascal Hemery, Arnould Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Christophe Beaumont, Stéphane Locquet, Benoît François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jérôme Corman, Michel Seroux, Jonathan Rogez, Pierre Barrois, Jean-François Détourné, Pierre-Etienne Jud, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Patrick Deberles, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Labenne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Gilbert Cottin, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Thomas Bonnelle, Christophe Hautecoeur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Rodrigue Hotte, Ludovic Duriez, Maxime Fourmanoir, David Duchateau, Pierre Bourdreux, Eric Legrand, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Sophie Cossart, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Michèle Delporte, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Magalie Larivière, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Céline Godart, Julie Théret, Françoise Détourné, Catherine Libessart.

Membre suppléé : 4

Membres ayant donné procuration : 7

Membres votants : 106

Absents excusés : René Pruvost, Xavier Jacquemont, Roland Descamps, Eric Caron

Absent suppléé : Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Simon Guillemant suppléé par Fabrice Hermant, François Coquart suppléé par Arnaud Darras, Muriel Sergier suppléée par Philippe Bouchind'homme

Absents : Patrick Roblot, Christophe Rose, Jean-Luc Leuiller, Guy Vasseur, Jean-Louis Cauvet

Absents ayant donné procuration : Mathieu Louis ayant donné procuration à Sophie Cossart, Jean-Paul Hemery ayant donné procuration à Alain Debureaux, Dominique Verdel ayant donné procuration à Marie Bernard, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Carine Brabant ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Jean-Marie Dufay

Administration générale : Désignation des membres du comité de programmation Locale (GAL) de l'Artois – Programme LEADER 2023 - 2027

Vu la convention signée avec l'Autorité de Gestion Régionale des Hauts-de-France en date du 26 novembre 2024 dans le cadre du programme LEADER (Liaison entre actions de développement économique rurale) 2023 2027, qui vise à répondre aux enjeux des territoires ruraux en leur apportant un soutien financier.

Le GAL de l'Artois est la réunion des Communautés de Communes du Sud Artois et des Campagnes de l'Artois. Les Campagnes de l'Artois étant la structure porteuse du GAL.

Le comité de programmation est composé de 36 membres, 18 membres titulaires (9 publics et 9 privés) et 18 membres suppléants (9 publics et 9 privés). Ils sont chargés :

- D'examiner et de sélectionner les projets présentés dans le cadre du programme,
- De s'assurer de leur conformité avec la stratégie locale de développement,
- De valider l'attribution de l'aide financière LEADER proposée par la Région Hauts-de-France.

Les membres sont désignés pour la durée du programme qui se termine fin 2027. Le comité de programmation se réunit au moins 3 fois par an.

Considérant la nécessité désigner 8 membres dont 4 titulaires et 4 suppléants pour constituer un Comité de programmation chargé de la sélection des opérations et du suivi de la stratégie locale de développement. Le Président sera élu en séance lors de la prochaine réunion du Comité de programmation.

Monsieur le Président rappelle que la désignation des représentants au sein du GAL se fait au scrutin uninominal secret à la majorité absolue ou relative en cas de troisième tour du scrutin, mais depuis la loi 3 DS et l'article L5711-1 du CGCT, l'EPCI peut décider à l'unanimité de déroger au scrutin secret.

Monsieur le Président fait appel à candidature.

Ainsi, il est proposé de désigner pour siéger au sein du comité de programmation du GAL les 8 membres suivants :

5 titulaires	4 suppléants
Le Président Michel SEROUX	Guillaume LEFEBVRE
Damien BRICOUT	Jean-Paul HEMERY
Murielle ROUSSEL	Marie Bernard
Gérard NICOLLE-	Julie Théret
Melissa FLAMENT	CC Sud Artois

Il est donc nécessaire de procéder au vote pour élire les titulaires et suppléants. Monsieur le Président propose de réaliser le vote à main levée lorsqu'il n'y a qu'une seule candidature et par bulletin secret en cas de candidatures multiples.

Le conseil communautaire valide à l'unanimité la méthode de vote proposée.

Monsieur Seroux fait appel à candidature au poste :

- N°1 en qualité de titulaire. Seul Damien Bricout est candidat. Le vote a lieu à main levée. Il est élu à l'unanimité.

- N°2 en qualité de titulaire. Murielle Roussel et Julien Bellengier sont candidats.

Votants 106, blancs : 3, exprimés : 103, majorité absolue : 52 voix.

Murielle Roussel est élue avec 68 voix contre 33 pour Monsieur Bellengier et 2 pour Monsieur Capron.

- N°3 en qualité de titulaire. Gérard Nicolle et Julien Bellengier sont candidats. Le vote a lieu à bulletin secret.

Votants 106, blancs : 2, exprimés : 104, majorité absolue : 53 voix.

Gérard Nicolle est élu avec 69 voix contre 32 pour Monsieur Bellengier et 3 pour Monsieur Capron.

- N°4 en qualité de titulaire. Seule Mélissa Flament est candidate. Le vote a lieu à main levée. Elle est élue à l'unanimité.

- N°1 en qualité de suppléant. Guillaume Lefebvre et Julien Bellengier sont candidats. Le vote a lieu à bulletin secret.

Votants 105, blancs : 2, exprimés : 103, majorité absolue : 52 voix.

Guillaume Lefebvre est élu avec 67 voix contre 33 pour Monsieur Bellengier et 3 pour Monsieur Capron.

- N°2 en qualité de suppléant. Seul Jean-Paul Hémary est candidat. Le vote a lieu à main levée. Il est élu à l'unanimité.

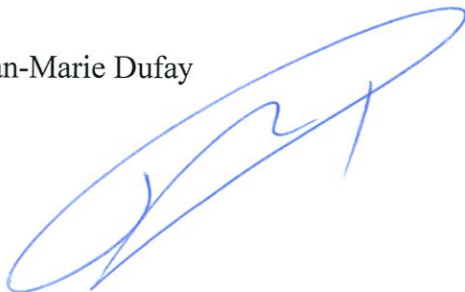
- N°3 en qualité de suppléante. Seule Marie Bernard est candidate. Le vote a lieu à main levée. Elle est élue à l'unanimité.

- N°4 en qualité de suppléante. Seule Julie Théret est candidate. Le vote a lieu à main levée. Elle est élue à l'unanimité.

Les élus communautaires valident à l'unanimité cette représentation.

Le secrétaire de séance

Jean-Marie Dufay



Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 07/05/2026 et publication ou notification du 07/05/2026

